# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..........$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine.$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 16 AVRIL 1842.


Pour President des Etats-Unis:
## HENRY CLAY.
Pour Vice-President:
## WINFIELD SCOTT.
Pour Gouverneur:
## HENRY JOHNSON.

### AUX WHIGS DE LA NLLE-ORLEANS.

On nous a prié d'inviter ceux des whigs de la Nlle-Orléans qui désireraient concourir à la formation de Clubs Clayistes (*Clay Clubs*), de se réunir à l'hôtel de la rue Conti, lundi prochain à sept heures du soir.

### REVUE DE LA SEMAINE.

Extérieur: Mexique et Texas. Intérieur: politique du Président; situation financière, polémique analysée, visiteurs; théâtre.

En fait de nouvelles étrangères, nous n'avons que celles du Mexique et du Texas; lesquelles sont même fort insignifiantes. S'il faut s'en rapporter aux journaux mexicains, Arista n'aurait commandé les irruptions effectuées jusqu'à présent dans le Texas que pour harrasser les Texiens et leur donner un avant goût de la guerre sérieuse qui va leur être faite; mais les hommes du métier persistent à considérer ces attaques anticipées comme un jeu d'enfans. Quoiqu'il en soit, les Texiens qui ont pris, eux, la chose au sérieux, paraissent persister dans le projet d'envahir tout de bon le Mexique et même de le conquérir pour peu, disent-ils, qu'ils soient favorisés. Ces choses-là sont plus aisées à dire qu'à faire: cependant tout porte à croire que le Mexique sera le premier à demander la paix et à offrir des concessions.

—Quant à nos relations avec la République mexicaine, nous les croyons encore très pacifiques quoiqu'en disent certains journaux qui se prétendent, à tort ou à raison, bien informés. Nous serions bien surpris, pour notre part, si tous nos différends avec cette puissance ne se résumaient pas en protocoles et en notes diplomatiques.

—Chaque jour élève et fortifie la barrière qui sépare le Président Tyler du parti démocrate-whig, parceque chaque jour, le chef du pouvoir exécutif se rapproche du parti Tory. A la session extraordinaire il ne différait du parti qui l'a fait ce qu'il est que sur la question d'une banque nationale; maintenant il en diffère et sur l'indépendance des fonctionnaires publics, et sur l'étendue du pouvoir constitutionnel de l'exécutif, et sur la question des terres publiques. Il est vraiment déplorable de voir le premier magistrat d'un grand peuple répudier ainsi, une à une, toutes ses opinions de la veille.

Aussi voit-on les journaux Tyleristes et les journaux Torys faire cause commune et cimenter de plus en plus les liens d'une coalition également menaçante pour nos libertés et pour la prospérité du pays.

—On peut s'appercevoir déjà que les lois financières adoptées par notre législature sont loin de réaliser les brillantes espérances que quelques personnes très crédules en avaient conçues. On doit voir aussi par une funeste expérience, que loin d'améliorer les affaires, ces lois n'ont fait que les empirer, en décuplant le mal qu'on avait la prétention de guérir: une comparaison de notre situation actuelle avec notre situation avant la réunion des Chambres est décisive pour tout esprit impartial. Ceux qui étaient aisés au commencement de décembre, sont maintenant gênés; et ceux qui étaient gênés alors, sont maintenant dans le dénuement et la misère. Mais fallait-il, dira-t-on peut-être, fallait-il rester dans le *statu quo?*—Non, assurément; mais il fallait tout autre chose que ce qu'on a fait: car, il est aisé de s'en apercevoir, on a tué le malade sous prétexte de le guérir. Au lieu de laisser agir la nature et d'employer des remèdes simples, approuvés par une sage expérience, on a eu recours à des drogues d'empiriques.

—Une polémique assez vive s'est élevée cette semaine entre deux journaux, ordinairement fort peu adonnés à ces joutes d'argumens, à propos d'une proclamation du gouverneur, offrant une récompense pour l'arrestation d'un individu accusé d'avoir détourné à son profit une assez forte somme des fonds d'une banque. "Pourquoi, dit l'un, prendre une mesure de cette nature contre un seul individu, lorsqu'il y en a beaucoup d'autres dans la même cathégorie?" A quoi l'autre répond, comme madame Pinchon, "Parceque"! argument sans réplique, comme on voit.

—La semaine a été marquée par la visite de plusieurs personnages marquans: MM. Martin Van Buren, ex-président des Etats-Unis et lord Morpeth, hommes d'Etat; F. Gaillardet, publiciste; Nagel, élève de Paganini; Sylvain et consorts, artistes.

—Au Théâtre d'Orléans les représentations des Italiens sont un peu mieux suivies que par le passé, (il est vrai de dire aussi qu'elles sont moins fréquentes) et les représentations du Théâtre français un peu plus mal. Ainsi, jeudi, Madame Mathieu n'a fait qu'un chétif bénéfice malgré l'attrait du spectacle et les droits incontestables de la bénéficiaire à la faveur du public.

Belisario.—La première représentation de Belisario a eu lieu hier soir devant une magnifique audience. L'exécution qui se ressentait de la précipitation apportée à la mise en scène de ce bel ouvrage, n'a pas été aussi brillante qu'on avait droit de l'espérer; mais à travers les imperfections de détails on a compris qu'il y a dans cette œuvre les éléments d'un magnifique succès. Peut-être ce succès est-il réservé à la représentation de ce soir: nous verrons.

Madame Bamberger, que la Compagnie italienne veut récompenser de son dévouement, aura lundi pour son bénéfice la troisième et dernière représentation de Belisario. De plus M. Salvatori dont nous faire entendre la Cavatine de Figaro du Barbier de Séville.

Indiens.—Cent vingt indiens de la Floride sont arrivés hier dans notre port sur le brick Lawrence.

Le bateau à vapeur *Monongahela*, arrivé hier de Pittsburg, a apporté dix-sept pièces de 24, pour les forts Pike et Woods.

Le Courrier d'hier annonce que la direction du collège Jefferson a réussi à mettre cette institution en état de recevoir des élèves dès jeudi prochain, 21 du courant.

Le grand jury de la paroisse de Natchitoches a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre J. F. Cortes accusé de meurtre sur la personne de M. Giles, avocat.

### COUR CRIMINELLE.
Séance d'hier.

La Cour a été pendant toute la journée d'hier occupée de l'affaire S. Davis accusé d'avoir vendu des billets de loterie en contravention à la loi. Cette affaire n'a pas été terminée, elle sera continuée aujourd'hui. Nous rendrons compte du verdict.

Sinistre.—Le steamboat *Herschell*, s'est heurté il y a quelques jours contre un chicot dans la rivière des Arkansas, à environ dix milles au-dessous de Little Rock, et a immédiatement coulé. L'équipage et les passagers sont heureusement sauvés.

### INTERIEUR.
[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]
Washington, 6 avril 1842.

Senat.—Il a été présenté, à l'ouverture de la séance, un nombre extraordinaire de mémoires pour l'imposition de droits différentiels, lesquels, après discussion préalable, ont été référés à divers comités.

Plusieurs bills d'un intérêt purement local ont été ensuite pris en considération et adoptés.

A une heure, l'ordre du jour a été proclamé.

M. Wright ayant obtenu la parole, l'a continuée pendant une heure et demie. Il a attaqué les différents articles du bill qui a pour objet d'autoriser la négociation d'un emprunt, bien qu'il ait déclaré reconnaître la nécessité d'un emprunt.

M. Walker a proposé un amendement qui a pour objet de rappeler l'acte de distribution et de consacrer au trésor les revenus de la vente des terres publiques, lesquels serviraient à payer les intérêts de la dette en même temps qu'ils seraient une garantie du remboursement.

M. Smith, de l'Indiana, s'est borné à analyser un discours de M. Allen contre l'acte de distribution.

M. Allen a rétorqué.

M. Buchanan était sur le point de prendre la parole quand le Sénat s'est ajourné.

Chambre des Representans.—Sur motion de M. Warren, il a été nommé un comité à l'effet de s'enquérir si les troupes stationnées à la frontière de la Géorgie se portent réellement aux excès dont on les accuse.

Plusieurs résolutions adressées à divers départemens ont été adoptées.

Sur motion de M. Wise, la Chambre s'est constituée en comité général pour prendre en considération le bill (provenant du Sénat) qui autorise la construction d'un steamer en fer destiné à la défense des côtes des Etats-Unis.

Après quelques mots d'explication de M. Wise, le bill a été déposé provisoirement sur le bureau, pour être prochainement discuté.

Le bill d'allocation a été ensuite pris en considération et discuté jusqu'à l'heure de l'ajournement.

Deplorable accident.—On lit dans le *Madisonian* du 7 courant:

La nouvelle est parvenue hier au département de la marine, que la frégate à vapeur américaine *Missouri*, capitaine J. T. Newton, s'était échouée lundi dernier, vis-à-vis port Tobacco, en remontant le Potomac pour venir à Washington. On a essayé de la remettre à flot, en la débarrassant de ses canons, et en faisant jouer sa machine, mais tout a été inutile. Le lieutenant *John F. Borden* fut alors envoyé dans une chaloupe avec quinze hommes pour aller mouiller une ancre à quelque distance du navire. Il s'en était à peine éloigné, que la frêle embarcation s'abîma sous le poids de l'ancre, et les malheureux qu'il contenait disparurent pour toujours.

Il résulte des faits qui sont parvenus à la connaissance du département que toutes les précautions prises en pareille occasion n'avaient pas été négligées par les officiers, et que ce déplorable accident ne saurait en aucune manière leur être imputé à blâme. Ce qui n'empêchera pas que l'affaire s'instruise immédiatement.

Le *Mississipi*, qui est arrivé ici depuis lundi, a été aussitôt expédié au secours du *Missouri*. On pensait que la marée montante le remettrait à flot.

Nous voyons par le Madisonian, journal publié à Washington, que lord Ashburton a été présenté au président, le 6 courant, par l'entremise du secrétaire d'état.

Nomination—Alexander Hamilton a été nommé par le président secrétaire d'ambassade à Madrid.

*Elections du Connecticut.*—Les journaux de New York du 5 courant, publient les retours de 16 villes et villages de l'Etat du Connecticut. Ils donnent aux démocrates une majorité de 215 voix.

*Affaire Hogan.*—L'affaire du malencontreux Hogan, accusé d'avoir pris part à l'expédition dirigée contre la *Caroline*, s'instruit rapidement à Rochester. On croit qu'il sera une seconde fois mis en liberté. Un courrier a été expédié en toute hâte à Sir Charles Baggott, gouverneur des Canadas, pour lui annoncer la nouvelle arrestation de Hogan.

L'un des citoyens les plus distingués de Boston, l'Hon. Daniel Sargent, est mort il y a quelques jours dans cette ville à l'âge avancé de 79 ans.

Il y a maintenant à New York trois candidats à la mairie: M. Morris (locofoco) M. Phœnix (whig), et M. O'Connor, nommé par les démocrates indépendans.

Une coalition de 98 marchands vient de se former à Mobile, à l'effet de ne recevoir après le 1er. juin prochain, les billets des banques de l'Alabama qui ne seront pas payables en argent sur demande, qu'aux taux auxquel ces billets pourront être vendus pour des espèces le jour même où ils le recevront en paiement.

Rhode Island.—La législature du Rhode-Island vient de déclarer, par un vote de 60 contre 6, toutes élections nulles à l'exception de celles tenues aux époques et de la manière déterminées par la loi, et de décréter de fortes amendes et des peines sévères contre quiconque agirait à l'avenir en contravention à cette loi. C'est le coup de mort au parti du libre suffrage.

L'église catholique de Browneville, dans l'Indiana, a été détruite par un incendie le jour du vendredi-saint.

### EXTERIEUR.
#### AMERIQUE DU SUD.

Nous empruntons aux journaux de New York, les nouvelles suivantes de l'Amérique du Sud:

Le général Hevran, président de la république de la Nouvelle Grenade, a fait publier dans les journaux de Santa-Martha, du 1er. mars, la proclamation suivante:—"La constitution est remise en force dans toutes les provinces de cette république; le pays n'est plus menacé d'une cruelle anarchie; tous les Grenadiens jouissent maintenant de la paix et de la sécurité." On se rappelle que Santa Martha fut naguère le foyer de l'insurrection.

En conséquence de l'enlèvement de Manuel Quijano par le colonel M'Donald, gouverneur de Belize, l'entrée des ports de l'Amérique Centrale a été interdite aux navires de cette colonie.

Il a été reçu des nouvelles de Lima jusqu'au 20 décembre. Les Boliviens avaient à leur tour envahi le Porou, et s'étaient emparés des provinces méridionales, y compris Tacua et Arica.

#### HAVANE.

La goëlette *Hero*, de la Havane, est arrivée hier matin dans notre port. Les nouvelles qu'elle a apportées ne sont pas aussi récentes que celles reçues il y a trois jours par l'*Alabama*.

#### MEXIQUE.

La goëlette Vigilant, partie de Tabasco le 8 courant, nous a apporté hier des journaux de cette ville de dates assez récentes. Ils ne contiennent aucune nouvelle importante.

La barque française Bayonnaise, partie du Havre, s'est perdue il y a environ un mois en voulant franchir la barre de Tabasco.

Le trois-mâts Eliza et Suzan s'est échoué une semaine plus tard sur la même barre.

### VARIETES.
#### MADAME DE BETHUNE.
CHRONIQUE DU TEMPS D'HENRI IV.

Le peuple de France est depuis longues années voué aux Mémoires contemporains. Le public a endossé soutane et chasuble, et chacun lui fait sa confession, chacun le forçant d'ouïr ses faits et méfaits, ses vaniteuses sottises et humbles péchés; alors qu'on n'en croit pas mot, ces histoires n'en paraissent pas moins curieuses et divertissantes.

Je veux vous dire quelque chose de celle du sire de Béthune, qui vivait sous Henri le Béarnais. Beaucoup ont légué scandales et médisances posthumes sous forme de mémoires; celui-ci, au lieu de se vanter de ses amours et de dévoiler ses maîtresses, a laissé deux volumes où il vante uniquement les vertus de sa femme. Ceci est fort édifiant, sans doute; et mérite d'être cité.

Cécile était une jeune et gracieuse fille qui, en épousant M. de Béthune, s'était imaginée que faire le bonheur d'un honnête homme, était le plus doux partage des femmes sur la terre. Quoiqu'elle eut vécu dans les palais, elle n'en avait rapporté ni légèreté, ni pruderie, ni désir de tromper son mari, ni besoin de plaire à d'autres qu'à lui-même. C'était la beauté idéale....du temps, un de ces êtres célestes auxquels Dieu donne indistinctement la figure d'une femme ou celle d'un ange.

Son mari qui avait compris combien de si louables sentimens pourraient s'altérer dans le monde, avait résolu d'éviter avec grand soin tout ce qui ressemblait au monde. Assez de temps il avait chevauché à travers champs et châteaux forts, assez de temps il avait servi son pays en paix comme en guerre, il voulait maintenant vivre paisible derrière ses pont-levis et ne s'exposer à rendre les armes qu'aux genoux de la plus jolie des châtelaines, car si l'on en croit ce qu'il écrit d'elle, rien n'égalait sa beauté.

Aussi était-ce prudence de la tenir en garde, car si belle et si vertueuse elle eut vu les courtisans et courtisanes du voisinage se liguer contre sa vertu et l'engager, par l'exemple et par amitié, à oublier un peu l'amour conjugal. Une jolie femme sans faiblesse a deux titres de réprobation au milieu des cercles féminins où l'on trouve moins souvent force que gentillesse, et où les plus belles sont les plus volages, ce qui n'empêche pas les laides d'être parfois assez légères.

Or, il advint que le prince de Bourbon, étant à la chasse, passa sous les fenêtres du château; il vit Cécile, Cécile l'aperçut, et je ne sais quelle rougeur lui monta subitement au front. Le prince s'était arrêté, ému, interdit; il avait salué avec respect la châtelaine, et en s'éloignant, il ne songeait qu'au doux regard, au regard un peu troublé qu'elle avait laissé tomber sur lui.

Mais comment la revoir derrière ses tourelles? comment l'entretenir à travers ses crénaux? il se désespérait. Son ami Saint-Maurice complaisant et faux comme un courtisan ne trouva rien de mieux que de faire citer le sire de Béthune et sa femme à la cour du roi; il fallut s'y rendre.

A cette époque Sully qu'on n'appelait alors que M. de Rosny avait fait bâtir une espèce de salle de spectacle afin d'y représenter des ballets et scènes de mimes pour l'amusement de la reine. Aussitôt qu'il vit M. de Béthune: "Comte lui dit-il, soyez le bien venu, j'ai été content de vous en guerre, en paix et en gestion de finances, il me reste à m'aider en une partie où je me trouve bien neuf, et plus gêné en mes vieses que je ne fus jamais en guerre et en politique.—Eh! qui vous gêne ainsi, monseigneur, et ose vous résister en face?.... Des gens plus difficiles à manier que les rois Jacques et Charles au dehors, et que Biron et Bouillon au dedans." Ces gens-là étaient des comédiens.

Le comte de Béthume transformé en commissaire royal eut plus de mal à organiser sa troupe, qu'il n'en avait eu jadis à combattre les bandes des vieux ligueurs. Pour son malheur il y parvint et voici l'historique de cette première représentation telle à peu près qu'il l'a racontée lui-même.

La salle offrait un tableau vraiment royal, la reine d'un côté et madame Catherine, et plus bas dans les loges, la marquise de Verneuil, la duchesse de Bouillon, toutes ces châsses de saintes de cour, ornées de pierres précieuses, et renfermant des cœurs bien mondains et bien félons en amours.

Ici tous les riches pourpoints, tous les manteaux d'ordres brillans faisant tapisserie d'usage ou meubles d'antichambre; ici les vrais appuis du roi; ici les vieux ligueurs franchement revenus; là le frétin des partis; là les caméléons de cour et de guerre; là les Sauci, les de Fresne, les Saint Maigrin, tous vrais chiens et bassets de la chasse royale des faveurs, lesquels bassets se glissent entre les jambes du roi, sont là, toujours là, à la grande curée des emplois, souriant de leur museau béant, flairant les deuils, les fêtes, même les attentats pour tout complimenter, et jappant jusqu'à ce qu'il leur tombe un morceau entre les dents; enfin on eût dit d'un parterre de cour au XIXe. siècle. Et contemplant tout ce mélange de bon et de mauvais, de faux et de vrai, de gestes et de paroles jouées le sire de Béthune et M. de Rosni se disaient entr'eux que les parades étaient bien de fait dans la salle, mais que la cour représentait le vrai théâtre pour l'observateur.

Pendant que M. de Béthune réfléchissait ainsi, le roi Henri arriva; la pièce intitulée *Gli amori di Pulcinella* fut annoncée. Les acteurs italiens allaient paraître. La reine se faisait fête de tels compatriotes pour amuser le roi, et tous les courtisans riaient avant d'avoir rien vu pour plaire à la reine.

Et de fait, les comédiens se surpassèrent; Pulcinello surtout par ses lazzis, amusa fort le parterre, et la signora Gigogna, accouchant d'une foule de petits *Pulcinelli* qui plaisantaient de sa jalousie avec Colombine, sa maîtresse, faisait rire la salle aux éclats. Tout à coup à cette scène succède un murmure sourd dans la loge de la reine; on voit St. Maurice y monter subitement, parler bas à la signora Galigaï, laquelle se penche vers l'oreille de sa maîtresse. A chaque plaisante de la dame Gigogna pour épouser Pulcinello qui chante gaiment les plaisir de l'inconstance, la reine s'agitait sur son siège, elle se leva tout à coup et sortit furieuse avec sa suite, prononçant en italien des paroles étranges qu'on ne put entendre.

La pièce fut à l'instant terminée. La salle se vida avec un tumulte sourd, un chuchotement où chacun se demandait: Que signifie ceci?....c'est affreux? Comment, des histrions oser jouer la reine, voire même le roi.... Eh! non, non, allait partout disant le comte St. Maurice, ces baladins n'y entendent finesse, c'est leur intendant, le pédagogue de Béthune, qui, connaissant le tout, a été charmé de donner leçon de morale à son maître.

Sully même fut interdit de hasard étrange qui avait fait trouver dans des arlequinades une leçon de morale si singulièrement interprétée; il rêva pour l'avenir à un examen préalable des ouvrages qu'on représenterait en public; mais il oublia bientôt ce noir projet: ce n'est point à un cœur si pur et si honnête que nous avons dû l'établissement de la censure.

Quoi qu'il en soit, M. de Béthune fut envoyé à la Bastille, et confondu quatre mois avec des criminels d'état pour avoir laissé chanter devant la reine des leçons de morale sur l'air de *Charmante Gabrielle*.

Après de bien longs mois écoulés (car dans tous les temps et même sous Henri IV il a toujours été plus facile d'entrer dans une prison que d'en sortir), M. de Rosny eut une conférence avec le président Jeannin. De son côté, le roi finit par faire entendre raison à madame sa femme, ce qui n'était pas toujours facile; et on expédia l'ordre d'ouvrir les portes au mésaventureux prisonnier.

Cécile, malgré les efforts tentés pour l'en empêcher, avait partagé la captivité de son mari, et ce n'était sans doute pas le compte de ceux qui avaient provoqué sa détention; mais elle savait ce qu'exigeait d'elle le bonheur de l'homme qui l'aimait par dessus tout, et que pour tout au monde elle aurait voulu aimer de même. Hélas! elle le sentait, si son cœur d'épouse était fidèle, son cœur d'amante était pris, et les épaisses murailles de la royale prison ne pouvaient trop la séparer de celui qu'elle cherchait à fuir en tous lieux. C'était grande sagesse, sans doute, et qu'on dut admirer dans un siècle de tendres amours et de folles galanteries. Les mœurs ont bien changé, et j'en suis sûr, nous trouverions par milliers de ces femmes qui, par dévoûment, iraient s'enfermer sous les verroux avec leurs maris. Nous sommes pourtant dans le siècle de l'indépendance et de la liberté.

Mais le mari de Cécile (les maris ont de tous temps été cause de leurs propres mécomptes et malencontres) ce mari donc suivit un jour le roi et Sully à Lyon. Ils étaient allés avec toute la cour visiter l'île Barbe, qui offre un aspect champêtre, un vieux château, de vieilles chapelles et maintes autres sortes de vieilleries.

Et tandis que le roi, la reine et la cour s'étaient déjà rembarqués pour retourner à la ville, M. de Rosny et le sire de Béthune s'amusaient aux antiquités, parcouraient les chapitres et les archives, le vieux château, les vieilles chapelles dont ils étaient également épris.

Et cependant l'embarcation s'éloignait et Mme de Béthune cherchait des yeux son mari, car les yeux du prince de Bourbon la poursuivaient en tous lieux.

La journée avait été magnifique. Au milieu des cris de joie des villageois et des bateliers, la cour s'approchait à la lueur de mille flambeaux qui éclairaient le rivage. Bientôt tout se rembrunit, un orage affreux se déclare, les rameurs s'épouvantent, les barques se heurtent, et celle où se trouvait Mme de Béthune chavire à cinquante pas de la rive.

On la croyait perdue, et chacun se désolait quand on la vit tout-à-coup ramenée par un intrépide nageur qui disparut trois fois avec elle avant d'aborder, et vint tomber sur le rivage, tenant en ses bras Mme de Béthune qui comme morte, étreignait son sauveur inconnu.

Le nageur en revenant à lui avait trouvé sa bouche bien près des joues froides de Cécile, il avait craint de la réchauffer d'un baiser; elle ne reprenait point ses sens, mais ses bras autour du prince qui s'était dévoué pour elle, semblaient vouloir l'unir à elle à tout jamais: on eut dit que morte elle sentait pourtant quelque chose de la vie dont, revenue à la vie, il faudrait se détacher, d'autant qu'un sourire de joie quand elle avait vu par qui elle était secourue, paraissait encore sur ses lèvres immobiles et glacées.

Pendant cette scène, M. de Béthune devisait paisiblement avec M. de Rosny sur les antiquités de l'île où ils étaient restés. Etait-ce bien sa place? Un mari qui ne veut pas que sa femme soit exposée à chavirer sur les eaux doit toujours rester à ses côtés; c'est une maxime morale dont même, en terre ferme, il faut s'écarter le moins possible.

En laissant à un autre le soin de la sauver, M. de Béthune fut plus malheureux que s'il eut péri pour elle, car lorsqu'il s'en fut rapproché, Cécile en lui donnant sa main froide appelait encore de ses yeux et de ses soupirs le prince que sa bouche avait éloigné, le prince qui en l'étreignant dans ses bras avait tant brûlé son cœur, tant bouleversé son âme, que dans son lit, gisante, faible, presque éteinte, elle avait à la fois fièvre de mal et fièvre d'amour, hélas! avec le désespoir du bonheur.

La pauvre Cécile en mourut.

Or, vous toutes dames d'aujourd'hui qui avez oui l'aventure de cette dame d'autrefois, fièvre de mal chez vous, se serait-elle calmée avec celle d'amour, et pour l'honneur du mariage seriez-vous morte de desespoir?

X.
(*Temps.*)

### AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE-ORLEANS.

VOUS êtes appelés à donner aujourd'hui votre vote pour l'acceptation ou le refus de la dernière loi passée concernant les Banques de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à l'état donné par le bureau de circulation:

La Banque paraît avoir en portefeuille

| | |
|---|---|
| en billets protestés | $ 762,323 23 |
| Le Water Works coûte | 1,140,434 79 |
| | 2,102,758 02 |
| Tout le capital payé étant de $3,000,000, il ne reste à la Banque pour capital actuel que | 897,241 98 |
| | 3,000,000 00 |

En acceptant la loi pour continuer les opérations de Banque, il vous est facile de voir combien est minime le capital actif de la Banque pour faire face à trente mille piastres de dépenses par an. En rejetant la loi, l'avocat général fera fermer sous peu cette institution.

En acceptant la loi pour liquider les actionnaires on concerverait tous les privilèges du Water Work de même que si la Banque était en opération. La seule différence consistera dans la perte des privilèges de Banque, mais si l'on considère l'état des affaires actuelles on verra que cette perte n'est pas bien grande. Il est donc très respectueusement suggéré AUX ACTIONNAIRES D'ACCEPTER LA LOI POUR LIQUIDER LA BANQUE en abandonnant une bonne foi les privilèges de Banque.

PLUSIEURS ACTIONNAIRES.

16 avril—1

Nous sommes priés d'appeler l'attention des habitans et des familles, à la vente, sans limites, de nègres, qui aura lieu aujourd'hui par J. A. Beard & co, à l'Arcade de Bank, à midi. 16 av

### COMMERCIAL.
NOUVELLE ORLEANS,
Vendredi, soir 15 avril 1842.

COTON—Arrivé depuis le 12 du courant, de Louisiane et Mississippi 3,809; Tennessee et North Alabama 2,101; Arkansas 633; Texas 11; du Lac du 1er octobre au 13 du courant inclusivement (ainsi qu'il appert des retours fournis par M. Leef, secrétaire de la compagnie du railroad Pontchartrain) 7,363: Ensemble 13,907 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour le Havre 2,000 balles, Boston 780: Ensemble 2,748 ce qui augmente le stock de 10,260 balles et laisse en mains y compris celui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 142,456 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,

| | | |
|---|---|---|
| Reçu cette semaine | 13,007 | |
| Antérieurement | 637,136 | [illegible] 133 |
| | | 664,623 |
| Expédiés cette semaine | 2,746 | |
| Do antérieurement | 519,419 | 522,167 |
| Stock en mains | | 142,456 |

Les transactions depuis notre dernier rapport se sont élevées à 7000 balles, lesquelles 3,600 mercredi, 2000 hier et 2,600 aujourd'hui. La demande quoique ferme n'est pas très animée. Les qualités inférieures ont baissé particulièrement celles du Tennessee et North Alabama. Les opérations se sont divisées entre les marchés d'Angleterre et de France.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
*Louisiane et Mississippi.*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 5½ à 6½ |
| Ordinaire, | 7 à 7½ |
| Bon ordinaire, | 8½ à 8½ |
| Bon ordinaire et petit courant, | 9½ à 10 |
| Petit courant et courant, | 10½ à 11 |
| Bon courant, | 12 à 00 |

TABAC—Le marché au tabac s'est encore maintenu dans un assez haut degré d'activité pendant le courant de ces trois derniers jours. Les ventes s'élèvent à 600 boucauts, la plus grande partie desquels ont changé de mains aujourd'hui même. Les prix sont les mêmes que ceux cotés à notre dernière revue, c'est à dire: beau courant 2, 4 1/4 et 5 1/4, ordinaire 1 3/4, 4 et 5, les qualités de choix obtiennent une légère fraction en plus. Nous signalons 93 boucauts à 2 1/2, 4 1/4, 5 et 5 1/4 pour X secondes et premières, 19 boucauts de choix à 2 1/2, 4 1/2 et 5 1/2, 46 do à 2 1/4, 4 1/4, 5 1/4. C'est à ces prix qu'ont eu lieu la majeure partie des transactions faites dans le courant de ces trois derniers jours.

Arrivés depuis le 12 du courant, 1,601 boucauts: Expédiés dans le même espace de temps, pour Boston 7 boucauts.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1841, 1er sept. Stock en mains | | 2,748 |
| Reçu cette semaine | 1,601 | |
| Antérieurement, | 23,116 | 24,767 |
| | | 27,515 |
| Expédié cette semaine, | 7 | |
| do antérieurement, | 17,059 | 17,066 |
| Stock en mains, | | 10,476 |

SUCRE—Le marché n'a déployé que peu d'activité pendant le courant des trois jours qui viennent de s'écouler et malgré le désir bien manifesté par les détenteurs, de réaliser, les ventes ne s'élèvent qu'à 600 boucauts. Il n'est survenu aucun changement dans les prix, nous cotons de 3 1/2 à 4 1/2 les qualités inférieures et supérieures. Les belles qualités de choix qui n'existent pas sur le marché pour le moment obtiendraient facilement un prix plus élevé. Nous n'avons été informés d'aucune vente sur habitation.

Les sucres de la Havane sont toujours très calmes aux prix portés à nos dernières cotes.

MELASSE La demande a été assez bonne pendant le courant de ces trois derniers jours, des quantités considérables ont été pris pour être expédiés au nord. Il n'est survenu aucune amélioration dans les prix qui sont toujours très bas, c'est à dire 12 1/2 à 14 cents par gallon selon la condition du baril. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

FARINE—Il n'est survenu aucun changement sur le marché depuis notre dernier rapport. Nous continuons à coter la superfine de $5 à $5 12 1/2. Les transactions n'ont principalement lieu qu'au détail pour la consommation. Nous avons entendu parler d'une expédition de 1000 barils qui se sont vendus principalement à $4.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est toujours dans l'état le moins satisfaisant, les nombreux arrivages qui s'effectuent journellement et l'approche des grandes chaleurs, nous empêchent de compter de sitôt sur la moindre amélioration. Nos prix ont encore fléchis, nous cotons aujourd'hui comme suit: Porc mess $7 25, M. O. $6 25, soft mess $6, prime $5 25 à $5 50, P. O. $4 à $4 25, sort prime $3 75: bœuf mess en baril $10 à $10 50, 1/2 do $5 50 à $5 75, prime en baril $6: saindoux 3 1/2 à 4 3/4 selon la qualité: jambons 4, côtes 3 1/4, épaules 2.

WHISKEY—Le marché a été très calme. Le stock est abondant et les arrivages sont nombreux. Nous cotons le rectifié à 15 et 15 1/2 cents. Il y a quelques affaires au

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Sans changement; toujours très calmes dans toutes les descriptions.

CAFE—Demande très limitée. Les prix sont les mêmes.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—Sans changement; calme dans toutes les descriptions.

CHANGES—Il n'est rien survenu de nouveau. La demande est limitée, mais les prix se sont généralement bien maintenus aux prix portés à nos dernières cotes. Nous cotons, le sterling de 9 1/2 à 10 3/4 pour cent de prime, France 5 15 à 5 17 1/2, New York 60 jours 3 à 3 1/4, 10 jours de 4 à 5 1/4, vue de 5 3/4 à 6.

FRET—Sans changement. Nous cotons pour Liverpool 7/16, Havre 1 3/16.

DERNIERES DATES.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| New York | avril | 6 | Londres | mars | 3 |
| Boston | avril | 4 | Liverpool | mars | 3 |
| Philadelphie | avril | 6 | Paris | mars | 1 |
| Washington | avril | 6 | Havre | mars | 1 |
| Baltimore | avril | 6 | Bordeaux | fév | 26 |
| Charleston | avril | 6 | Madrid | fév | 28 |
| Vera-Cruz | mars | 28 | Cadix | fév | 2 |
| Tampico | mars | 19 | Javane | avril | 8 |
| Mexico | mars | 19 | Houston | avril | 12 |

AVIS—Le navire ONDIAKA, capitaine Childs, partira pour Liverpool à 4 heures P. M. heure à laquelle les lettres seront enlevées du Comptoir du soussigné.
16 avril J H ASHBRIDGE, 97 Camp.

### LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire New Hampshire, Riley, Havre, L H Gale
Brick Atlantic, Wheeler, Charleston, S L Levy
Goel. Chattahoochee, Deane, New York, A Kearney & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Phœnix, Annable, des Passes.
Bateau de remorque Panther, Bebee, des Passes.
Bateau de remorque Mississippi, Williams, des Passes.
Navire North Bend, Crocker, du Havre.
Navire Claiborne, Burgess, de Liverpool.
Barque Rio Grande, Cousins, de Bucksport, Me.
Brick Lawrence, Griffith, Tampa Bay.
Goel. Vigilant, Clark, Tabasco.
Goel. Hero, Sabate, Havane.
Steamer Monongahela, Stone, Pittsburg.
" Pre-emption, Harris, St Louis.
" Madison, Froeland, St Louis.
" Arkansas, Pennawick, Fort Coffee.
" Denizan, Cercheval, Illinois River.
" New Albany, Coleman, Tennessee River.
" Julia Chouteau, Clifford, St Louis.
" Sultana, Tufts, Vicksburg.
" Norfolk, Smith, Quachita.
" Gen'l. Harrison, Batchelder, Lafourche.

MEMORANDA.
Ports de la côte.

Boston, 4 avril—Arrivée, barque Ranger, Merrill, Nlle. Orléans; brick Choctaw, Flitner, do, le 3, navire St. Louis, King, do., brick Gibraltar, Yates, do.

A Philadelphie pour ce port, le 6 avril, navire St. Louis, Marks; navire United States, Decan; barque Coosa, Moore; brick Growler, Aylmer.

Petersburg, 27 mars—Parti, navire Harkaway, Nicholson N. Orléans.

Holmes' Hole, 1 avril,—Arrivée barque Manderia, Colley, N. Orl.

Décédée hier à onze heures du soir, MARIE MADELEINE, fille cadette de M. et Mme LOUIS A. BARBARIN, âgée de deux ans cinq mois et vingt jours.

Les amis et connaissances sont priés d'assister au convoi qui aura lieu cet après-midi à cinq heures.

Le corps est exposé chez son père No 45 rue des Remparts, entre les rues Bienville et Douane.

NECROLOGIE. Communique.

Approuvez ma faiblesse et souffrez ma douleur,
Elle n'est que trop juste en un si grand malheur.
Corneille.

Est décédé dans la matinée du 13 de ce mois, dans sa 27e. année, VICTOR GLAUDIN, natif de St. Yago de Cube, après quatorze jours de maladie et de souffrances inouïes, laissant pour le pleurer une mère et une grande famille inconsolables.

Il est de notre devoir de supporter les décrets de la Divine Providence sans murmurer, mais on ne peut pas s'empêcher de gémir lorsqu'elle choisit pour sa victime un jeune homme pareil à celui qu'elle vient d'enlever à une grande famille et à de nombreux amis—Oh! Vous tous qui avez connu Victor Glaudin, dites, était-il bon fils, bon époux, bon frère, ami sincère; il est impossible que vous ne répondiez tous dans l'affirmative, car il fut réellement vertueux et généreux: on ne peut lui faire qu'un seul reproche, qu'il était trop bon.

Malgré tous les soins et toutes les prières de ses parens, la mort, cet esprit invisible fut muette.

Il semble que Dieu, par un esprit céleste, nous prévient lorsqu'il veut nous retirer de ce monde, car trois jours avant sa mort, après avoir reçu la visite de son médecin je veux bien, dit il, prendre toutes ces médecines, mais je veux voir un prêtre avant. Aussitôt qu'il eut satisfait ses desirs il appela les personnes qui le soignaient et leur dit "je suis prêt à prendre tout ce que l'on jugera à propos de me donner." N'il y a une âme qui mérite d'occuper une place dans le Paradis Céleste nul autre ne l'a plus mérité que celle de Victor Glaudin—Adieu Victor, que la terre te soit légère et reçois la bénédiction de ta mère et celle de toute ta famille—Encore une fois, Victor, adieu.

La barque HELEN MAR, capitaine Riddle, de Bordeaux, est en déchargement vis à vis l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises dans les cinq jours, faute quoi elles seront envoyées aux magasins de la Douane.
16 avril S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

Le navire SEA LION, pour le Havre, sera expédié aujourd'hui. Les consignataires sont invités à porter leur manifeste à la Douane avant midi.
16 avril S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

CREME A LA GLACE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'ils ouvriront dimanche 17 avril, un très spacieux et très agréable salon pour les crêmes à la glace de différents gouts et parfums et qui seront servies avec la plus de promptitude possible. Ils sollicitent par ces motifs le patronnage des personnages qui voudront bien les honorer de leur présence.
ABADIE & GRAS, confiseurs, près de la rue
16 av—8 Vieille Levée et Esplanade.

VENTES AU RABAIS.

RECU par le Taglioni, un assortiment de jaconats français, nouveaux dessins garantis bon teint, à 31 1/4 cents l'aune, mérinos double chaîne, pour habillement, une quantité de cols brodés pour dames et enfants à $3. 81 et 50 cents, écharpes noires et blanches, gants de fil en tout genre. En magasin un assortiment general de marchandises qui seront vendues au cours pour comptant. L. VALLEE & Co.
Encoignure Royale et Dumaine, et Ste. Anne et Royale.
16 avril—6

PERDU OU EGARE—Un billet tiré par Gertrude, endossé par J. F. L'Hérissé du 9 mai 1843 à deux ans de date de la somme de cent piastres. Il est paraphé ne varietur par T. Seghers N. P. Le public est averti de ne pas le négocier, attendu que le paiement en a été arrêté. On rendrait service, s'il vient à être trouvé, en le mettant au bureau de l'Abeille. 16 avril

AVIS—Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feue Cécile Bonille, sont requises de presenter leurs comptes dument authentiques aux soussignés exécuteurs testamentaires ou à M. Schmidt, avocat, rue Toulouse.
Nouvelle Orléans, 14 avril 1842.
W. BELL,
16 av—3 en 10j H. LEAUMONT.

$ 100 DE RECOMPENSE.

UN ou plusieurs individus ont, dans la soirée du 12 courant placé en travers du chemin de fer de la Nouvelle Orléans à Carrollton près Bouligny, un morceau de bois avec l'intention évidente de faire dévier les chars du rail et les faire verser. La récompense ci dessus sera payée à la personne qui fera découvrir les malfaiteurs.
JOHN THOMPSON,
Ing du R. R. de Carrollton à la Nlle-Orléans.
16 av—3 [illegible]

A VENDRE à l'amiable, par J A BEARD & co. 16 tonneaux bois de Campêche, 10 de lustic, actuellement à la Levée près du Marché aux Legumes. 16 av

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

120 CAISSES contenant un assortiment complet en débarquement du navire Tennessee et de la barque Bashaw et à vendre à des termes convenables par
A F DUNBAR & Co,
16 avril 15 Douane.

BILLETS des banques des Améliorations, Atchafalaya, Orleans et Exchange, à vendre par JOHN R. SHAW & Co
16 avril 24, Poydras.

FARINE. Porc, Saindoux &c.—26 barils farine, 113 barillets saindoux, 11 barils do, 120 do porc, 2 barriques jambons 9 barils beurre en débarquement du steamer Democrat, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co
16 av 45, Vieille-Levée.

PLOMB—70 saumons en débarquement du steamer Julie Chouteau à vendre par
16 avril MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille-Levée.

BEURRE—150 barils beurre de l'Ouest en magasin et à vendre par M A ROBITAILLE,
16 av 77 Commerce.

FEVES—300 barils fèves rouges, en magasin et à vendre par M A ROBITAILLE,
16 av 77 Commerce.

COUVERTURES de laine pour nègres—6 balles couvertures de 3 points en débarquement du Helen Mar de Bordeaux, à vendre par F. JORDY, 118 Royale.
16 av

EAU-DE-VIE de Cognac—75 demi pipes eau-de-vie Cognac, 3me preuve, en débarquement du Helen Mar de Bordeaux, à vendre par F. JORDY, 118 Royale.
16 av

TRUFFES et sardines à l'huile—300 boites truffes; 500 do sardine à l'huile, en débarquement du Helen Mar, à vendre par F JORDY, 118 Royale.
16 av

CUIRS ET LAINE—2,500 cuirs; 200 balles laines, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
16 avril 30, Bienville.

BOTTES, souliers et brodequins—Un assortiment general constamment en mains, à vendre par
16 av W FROST & co, 8, Canal.

CHAPEAUX—100 caisses pour hommes et enfans, formant un assortiment general, à vendre par
16 av W FROST & co, 8, Canal.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
16 avril 6 90, St. Louis.

BOTTES—115 caisses bottes, souliers et brodequins reçues par la barque Bashaw, à vendre par
16 avril N. O. HOBBS, 12, Douane.

BAZAR PARISIEN.
PRIX FIXE ET AU COMPTANT.
Encoignure Royale et Dumaine.

M. NORMANDIN vient de recevoir par la Taglioni un très grand assortiment de marchandises d'été, et tout ce qu'il y a de plus nouveau, tels que cravates à la Rachel, do. à la Plaissy, do. madras, de jaconas brodés, gants fil d'Ecosse écrus, do. blancs, bretelles dites incomparables, éventails, chapeaux gris par castor, demi poil de Pinaud, do. en soie 1re qualité, coiffures pour enfants à la prussienne, Alice, Alfred, Gustave, &c.

Toutes ces marchandises sortent des magasins les plus à la mode de Paris.

Un grand assortiment de chapeaux de soie à $3, 4 et $5, chemises de couleur de $1 à $2 50, do. de toile blanche de ...

Bonnets brodés et autres, fichus en filet, do. en soie brodés et unis, cols et collerettes brodés, manchettes, cordelières, gants filet et autres, tabliers taffetas, mouchoirs de batiste brodés et unis, jarretières, bas de soie, de fil d'Ecosse brodés et unis, souliers, pantoufles, ornements pour coiffure, dorés et en perles, bracelets, épingles, broches, St. Esprits, ombrelles, do. pour enfants, do. à la duchesse, parapluies, foulards, cravates en soie de toutes espèces, cols militaires, cordons et bijoux maçoniques, cordons de montre, cannes, jouets, do. à poignard, do. de baleine, pommes mécaniques, cravaches, fouets de cabriolets, corbeilles de mariage, do. de baptême, necessaires, boites à gants, do. à ouvrage, do. à mouchirs, sachets à gants et à mouchoirs, carnets, souvenirs à sujets et autres, cigariers, portefeuilles, presses à papier, tabatières, crayons, et tout espèce d'objets de bureaux, lorgnettes, bourses, ciseaux, canifs, rasoirs, couteaux, plans de Paris et des environs avec ses fortifications, éponges, brosses de tout genre, peignes en écaille et autres, do. à décrasser, brevetés pour leur mecanique et dont M. Normandin a seul le droit de vente, glaces et miroirs de voyage, et toute espèce de curiosités en écaille et en ivoire, &c &c.

En magasin à vendre en gros et en detail, parfumerie de Monpelas, Bernier, Violet, eaux de Cologne, extraits, pommades, huiles, cold cream, crême concombre, odonine, élexir Pelletier, eaux et vinaigre de toilette, savons, poudre de riz et autres, crême de Perse. Toutes ces marchandises sont fraiches et arrivées sur la Taglioni.

Perruques, toupets, fausses-queues, frisettes, grecques, bandeaux à raie et tulle cheveux, cheveux et fournitures pour MM. les coiffeurs.

Les salons de coiffures de M. Normandin continuent toujours à mériter sa réputation qu'ils jouissent depuis leur création. M. Normandin vient de composer une eau pour nettoyer la tête qui adoucit les cheveux, leur donne un parfum agréable et conserve une fraicheur à la tête toute la journée. En resserrant les pores du cuir chevelu, elle arrête la chûte des cheveux occasionnée par les grandes chaleurs du pays.
16 av F. NORMANDIN FRERE.

MODES ET NOUVEAUTES.
Rue Bourbon, No. 201, encoignure St. Philippe.

Mme. VUEZ a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans qu'elle offre à vendre 300 bonnets pour enfans, en batiste brodée dans des gothiques à $3 pièce; dentelles point de Paris, de 5 doigts de large, à 10 escalins l'aune, valenciennes de toute dimension depuis 3 escalins à 2 piastres, des mousselines, brodés, garnis, à une piastre; pèlerines nouveau genre, mouchoirs batiste imprimés, brodés et unis, entredeux en batiste, en mousseline et en nanson depuis un picaillon à 3 escalins l'aune, chapeaux de paille pour dames, fillettes et enfans, mousseline à moustiquaire, mousseline blanche, mousseline imprimée, balzarine, jaconat nouveaux dessins, à très bas prix. 15 av

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 14 avril 1842.

AVIS est par le présent donné qu'une élection de cinq directeurs aura lieu mardi 26 du courant entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. au bureau de cette Compagnie, à la Banque de Carrollton.
Par ordre
15 avril—10 SAM. RICKER, Jr. Secrétaire.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre en débarquement du navire Helen Mar, de Bordeaux:
Eau de vie de cognac en 1/2 pipes;
Vin rouge en barriques;
Vin blanc en demi barriques;
Vinaigre blanc do;
Huile d'olives extra fine;
Vin rouge en caisses;
Fil à voile en petites palettes et ligne fines.
En magasin:
100 demi pipes eau de vie de Cognac 4me. et 1re. preuve;
40 quarts de pipe do do;
40 barils de 30 gallons do 1re. preuve;
Le tout des marques Leoocq, Cartillon jne. et J. J. Dupuy.
Vins rouges et blancs en barriques et demi barriques;
35 futailles et balles cordages et ficelle d'emballage;
Bouchons fins et demi fins pour bouteilles;
500 caisses vin blanc en bouteilles et demi do;
Vin de Champagne 1er. choix, fruits conservés dans le jus, sardines à l'huile en grandes et demi boites, capres, l'huile, anisette fine, liqueurs assorties, &c. 15 av

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1842.

LES actionnaires de cette banque sont par le présent notifiés qu'une assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu le samedi 16 avril prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartres des diverses banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, afin de voter son acceptation ou son rejet, ainsi que celui de l'acte du 7 de ce mois qui amende le premier.
Par ordre de la direction.
12 mars GEO. O. HALL, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans le 15 mars 1842.

CONFORMEMENT aux résolutions du bureau des directeurs de cette banque passé le 12 du courant, il est notifié aux actionnaires de cette institution de s'assembler au local de la Banque, samedi 16 avril prochain à midi, à l'effet de délibérer sur le projet ou l'acceptation ou le rejet d'un acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartres des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets" approuvé le 5 février 1842, et aussi un acte amendant le même approuvé le 7 mars 1842 et pour délibérer si cette banque se conformera à l'acceptation provisoire qui a été faite précédemment par le bureau des directeurs de cette institution.
15 mars—3 [illegible] WM E. LEVERICH, caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, 17 mars 1842.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution est par le présent convoquée pour avoir lieu lundi 18 avril prochain à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la question de l'acceptation ou le rejet d'un acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, ainsi que d'un acte amendant le même, approuvé le 7 mars 1842.
Par ordre de la Direction.
16 mars FRED. FREY, Caissier.

ECOLE ANGLAISE ET FRANÇAISE,
*Rue Bourgogne, No. 261.*
Dirigée par Sr. SAMSON.

LE directeur de cet établissement a l'honneur d'annoncer au public, que les cours d'Anglais, de Français, de mathématiques, de tenue des Livres, etc., sont en pleine exercice dans son institution.

Sa longue expérience dans l'enseignement (8 ans) le grand nombre d'élèves des deux sexes qu'il compte dans la communauté Louisianaise; le soin qu'il a de ne n'entourer que de bons professeurs, lui font espérer le patronage de ceux qui ont à cœur de donner à leurs enfants, une instruction solide et une bonne éducation.

Le cours du soir, exclusivement au cours commercial et au cours industriel, est ouvert aux jeunes gens depuis le 1er mars.

Prix modérés.

Références—MM. M. Cruzat, Tureaud, notaire; Blanc, évêque; J. Reynes, Commun; Buyer, chef d'institution.
12 mars—1 p 6m Sr. SAMSON.

150 Boucauts sucre, en débarquement et à vendre par
R. BRUGIER,
9, St. Louis.

TOILE d'Emballage et Ficelle de manufacture supérieure, à vendre par FERGUSON & REID,
14 avril 40, rue Gravier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS.
11 avril 1842.

UNE assemblée des actionnaires pour l'élection de neuf directeurs, afin de régler les affaires de cette compagnie pour la 27ème année, aura lieu lundi 25 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. On y exhibera l'état de situation de la compagnie jusqu'au 20 mars dernier.
Par ordre,
12 av—12 JULES ST. MARTIN.

LE DIXNEUVIEME VOLUME DES RAPPORTS DE LA LOUISIANE.

LE XIXme. vol de cet ouvrage vient d'être publié par les soussignés. E. JOHNS & Co.
Encoignure des rues St. Charles et de la Commune
12 avril

MARCHANDISES SECHES.

F. DE LIZARDI & Co. 52, rue Bienville, offrent à vendre un grand assortiment de marchandises sèches qu'ils ont en magasin, se composant de:

Platilles de toile, creas, Bretagne, indiennes nouveaux dessins, un grand assortiment, jaconats imprimés, toile d'Irlande par pièces et 1/2 pièces, mouchoirs de coton imprimés, coutils de fil, bayetas et lastings, bas de coton pour femme, velours et satins, ginghams rayés, percale pour bonnets à dessins riches, mousseline rayée satinée, fil blanc de Perse, &c. Aussi, un assortiment de chapeaux de Panama.

Toutes ces marchandises sont d'importations récentes et ont droit aux drawbacks. 12 av

LES BILLETS DE LA BANQUE DES AMELIORATIONS

SERONT reçus en paiement et au pair d'ici au 22 courant par le soussigné, qui offre à vendre à son magasin encoignure St. Philippe et Royale, un grand assortiment de meubles, confectionnés dans ses ateliers et du meilleur travail, consistant en armoires, lits, tables, &c. &c.
Deuil. BARJON.
Nouvelle-Orléans, ce 13 avril 1842. 13 avril—4

ACAJOU! ACAJOU!

20,000 pieds d'acajou en billes et sciés, de toutes épaisseurs, madriers, planches et panneaux. De plus 10,000 pieds feuilles d'acajou pour placage de toutes qualités et un assortiment considérable de balustres nouvelles, tournés de toutes dimensions, pour escaliers et d'autres ouvrages analogues, à vendre à bon marché, par Deuil. BARJON,
Encoignure Royale et St. Philippe.

Les billets de la banque des Améliorations seront reçus en paiement et au pair d'ici au 22 courant. 13 av

OUVERTURE DE L'INSTITUTION RAVIOL.

MR. L'ABBE RAVIOL a l'honneur d'annoncer aux familles l'ouverture de son institution, rue Condé, dans le magnifique local qu'occupaient dernièrement les écoles publiques. Constamment placés sous une surveillance active, les enfans, avec le degré d'instruction que comporte leur âge, suivent le jeudi à l'institution, un cours de doctrine chrétienne nécessaire surtout à ceux qui, de près ou de loin se preparent à leur 1re communion. Cet avantage s'il est senti, est inappréciable, et témoigne assez du désir qu'a le directeur de soigner l'esprit et le cœur des enfans.—85 par mois. 13 av—6m

AVIS.

LE soussigné étant de retour de France, informe le public qu'à dater de ce jour, tous pouvoirs consentis par lui sont nuls et revoqués.
Nlle Orléans, le 11 avril 1842.
13 avril—3 PRE. BLANCHARD, Dr. Dte.

BELLE COUTELLERIE.

LES soussignés ont en mains et reçoivent par les différentes arrivages, des assortiments nouveaux de belle coutellerie de Joseph Rodgers et sons, et autres manufacturiers, tels que: couteaux et canifs à une et quatre lames, couteaux de chasse et rasoirs, beaux rasoirs, de différentes descriptions, ciseaux à ouvrages et autres, des meilleures qualités. Aussi coutellerie de tables en sous douzaines, à manches d'ivoire et de corne de cerf, de différentes qualités, à vendre en gros et en détail par
HYDE & GOODRICH.
28 mars 15, Chartres.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du Sea Lion, du Havre, 9 caisses conserves alimentaires de J. Colin, de Nantes, et consistant en:
400 boites et demi boites sardines à l'huile,
200 do do petits pois,
140 do do truffes pures,
100 demi boites cepes à l'huile,
Champignons naturels, saucissons truffés, perdrix, poulets et dindes à pâtés truffés.
9 av—5 V. L. GIRARD & Co. enceg. Chartres et St. Pierre

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Sea Lion, et d'autres arrivages du Havre, les articles suivants:

Veaux vernis et cirés assortis de grandeur, maroquins noirs et en couleurs, assortis, peaux de moutons, tiges de bottes, devant-pieds, chemises en couleur, bretelles cambrées élastiques, gants, mitons en soie à filet et à fuselle, bouché élastique, cordes à violon, soie floche pour tailleur, bas de tons, ganses, cordonnet, soie noire et blanc de floselle, un assortiment de cravattes, soie noir, un assortiment de cristaux et verrerie, parfumerie, bijouterie, boites à musique, shals en soie, chapeaux en soie (dits Dorsay) do en paillee, cafetières en fer-blanc, taps pour tables et pianos, cordes à violons, eau de Cologne, souliers, bouclés argentées pour pantalons et gilets, &c. &c.

A vendre à bon marché, et on recevra des billets de banques dépréciées au cours de la place
23 mars CASTAING & LOMBARD, 53, rue Conti

A LOUER à un prix modéré—La maison en briques et à trois étages, située à l'encoignure des rues Conti et Vieille Levée. S'adresser à la maison en face à M. BERNADAS. 12 avril—4

A LOUER—Une maison à deux étages rue Girod, près la rue du Cirque, contenant 4 chambres convenables pour une famille peu nombreuse. S'adresser à LYALL & DAVIDSON,
9 avril 164 Camp.

## AMUSEMENTS.
### THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 16 avril 1842.
Pour la clôture du Spectacle Italien.
La 2e. et dernière représentation de
IL BELISARIO.
*Grand Opéra en 3 actes, de Donizetti.*
DANSES,
Par Mr. et Mme. PIATOLI:
1o Pas de deux,
2o La cachucha.

Dimanche, 17 avril 1842.
La 2e représentation de:
LES DIAMANS DE LA COURONNE,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
La 2e représentation de:
PASCAL ET CHAMBARD.
Vaudeville en 2 actes.

THEATRE AMERICAIN RUE POYDRAS.

Samedi 16 avril 1842.
3me Représentation de:
NAPOLEON BONAPARTE.
Drame, en répétition depuis plus de deux mois.
L'Empereur Napoléon, M. Foster.
1er acte, Invasion de Russie, Incendie de Moscou.
2e do Retraite de l'armée française.
3e do Bataille de Waterloo.
Toute la troupe équestre paraîtra dans cette pièce, qui sera dirigée par M. Foster.
Les prix des places sont les mêmes.

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
29 d [illegible]

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de frais assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

## PAR LE MARSHALL.

Hoffman & Co vs. C. Shieck.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS—Pour les district Oriental de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus et par consentement des parties, il sera vendu à l'Arcade de Bank, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez dans la 2e municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, le 16e. jour d'avril 1842 (aujourd'hui) à l'heure de midi précis, tous les droits, titres et intérêts du défendant sur les esclaves ci-après nommés, savoir,
Ellen, négresse âgée de 40 ans, environ,
Isaac, agé de 14 ans environ.
A. SIDNEY ROBERTSON,
16 avril Marshal des E. U.

No. 1,200—L. & M. Commagère vs leurs créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Il est ordonné par la cour, que toutes personnes intéressées aient à déduire sous dix jours à dater de la 1re publication de cet ordre, pourquoi le tableau final de distribution enrégistré par le syndic dans cette affaire, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à sa teneur.
Par ordre de la Cour
Bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 2 avril 1842.
3 av—3 en 10j ARMAND PITOT, greffier.

JACKSON'S GUARDS, ATTENTION.

La compagnie prendra les armes, dimanche prochain, 17 du courant, à 10 heures du matin, et se réunira sur la Place du Cirque [pantalon blanc] On recommande la plus grande ponctualité.
Par ordre du capitaine.
A. LAFFRANCO.
16 av—1 Sergent fourrier.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, le 9 mars 1842.

IL est notifié aux actionnaires de cette institution de s'assembler au local de la Banque samedi 16 avril prochain, à l'effet de délibérer sur le rejet ou l'acceptation d'un bill amendant les chartes des différentes Banques, intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur le 5 février 1842, et aussi d'un acte amendant ce même bill, approuvé le 7 mars 1842.
9 mars R J PALFREY, caissier.


## VENTES DE SHERIF.

S. Campanel vs. Léonardy & Co.

COUR DE PAROISSE—No. 14166—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Mercredi le 18 mai 1842, à midi:
L'esclave Mathilde, négresse âgée d'environ 28 ans, saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
15 avril—3 en 30j. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Léon Lombard vs. A. Varney.

COUR DE PAROISSE—No. 14743—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, mercredi le 27 avril 1842, à midi, l'esclave ci-après décrit, saisi dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Steven, mulâtre agé d'environ 17 ans.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 4 mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante à la satisfaction du shérif et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
V. ALLAIN,
15 av—3 en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 4686—Mathieu Lorthet vs. Mde. Isabella Fox—Samedi le 16 avril 1842, à midi, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, et en vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, je procéderai à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. Deux certains lots de terre désignés par les Nos. "onze" et "douze" de l'îlet 79, mesurant chaque, 30 pieds de face à la rue Euterpe, entre celles Apollo et Nayades, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure française.
2o. Un autre lot de terre désigné par le No. treize, dudit ilet, mesurant trente pieds de face à la rue Euterpe, sur 120 pieds de profondeur; le tout mesure française.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
14 mars—8 Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DU COMMERCE—No. 3921—J. Taylor & al. vs. E. Whittemore & al.
En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente à mon magasin rue de Chartres No. 166, Samedi le 16 avril 1842, à dix heures du matin:
Un lot d'étagères, de vitrières, vitres pour montres, argenterie plaquée, &c. &c. Aussi un lot de bijouterie, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. L. A. DUCROS,
6 avril—3f 6, 13 et 16 Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DU COMMERCE—No. 4,300—Samuel S. Bowman vs. E. Whittemore, Nelson A. Young & Henry Whittemore—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, à mon magasin rue de Chartres No. 166, samedi le seize avril 1842, à dix heures du matin,
Un lot de bijouterie appartenant à N. A. Young et saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. L. A. DUCROS,
6 avril—3f 6, 13 et 16 Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DU COMMERCE—No. 4669—Levi Hubbell vs Peter Laidlaw—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente au café de la Bourse de Cité rue St. Louis, Samedi le 16 avril 1842, à midi:
Vingt actions du fonds capital de la Banque d'Atchafalaya, saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. L. A. DUCROS,
6 avril—3f 6, 13 et 16 Shérif de la Cour du Commerce.

COUR DU COMMERCE—No. 4589—J. W. Stillwell vs S. W. Shirley—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, seront vendus sur les lieux encoignure des rues Julia et du Cirque, jeudi le 21 avril 1842, à dix heures du matin,
60,000 pieds environ, de bois de construction, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant. L. A. DUCROS,
9 av—3en10j 9,16,21 Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE PAROISSE pour la ville et paroisse d'Orléans—No 14,844—La Compagnie d'Améliorations et de Banque de la Nouvelle Orléans, demandant une cession de Chartre.—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Améliorations et de Banque de la Nouvelle Orléans ait lieu pardevant Amédée Ducatel, notaire, vendredi le 20 avril 1842, pour y délibérer et déterminer sur l'utilité de faire abandon de la charte de la dite banque. Il est de plus ordonné que notice de ces procédures soit donnée à C. Roselius, avocat général de l'Etat de la Louisiane, comme représentant les actionnaires et créanciers absents.
Nouvelle Orléans, ce 13 avril 1842.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.
Pour copie conforme:
Bureau du greffier, Nlle-Orléans, 13 avril 1842.
H. PITOT, dép. gref.
14 avril—14, 16, 19, 23, 26, 28 et 30.

LEGION DE LA LOUISIANE.
*Ordre du jour No. 15.*
Nouvelle-Orléans, le 12 avril 1842.

MESSIEURS les officiers de la Légion de la Louisiane, se réuniront samedi prochain, 16 du courant, à six heures du soir précises, (en habit de ville), dans la salle du Conseil de la première municipalité, pour affaires importantes.
Par ordre du colonel Cuvellier, commandant la Légion de la Louisiane.
G. A. MONTMAIN,
Quartier Maître faisant fonctions de Chef d'Etat Major. L. L.
13 avril—3

RETRAITE DU CHEMIN DU BAYOU.
"ANCIENNEMENT MAISON MILNE."

CETTE propriété ayant été remise à neuf et de nombreuses améliorations ayant été faites dans les cours et jardins, elle ne peut manquer de donner au public une entière satisfaction tant par la variété des jeux qu'il trouvera que par celle des rafraîchissements qu'on y trouvera; il y aura aussi dans le jardin un tir au pistolet tenu par Monsieur C. ANDRIEUX. Cet établissement sera ouvert Dimanche, 17 avril courant, sous la direction de DU MARECHAL; ce dernier fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. 14 av—3

MLLE. BEAUVALET a l'honneur de prévenir ses dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de recevoir par le Taglioni, un assortiment de CAPOTES en batiste écrue, écossaises, et chinées, capotes en organdie, assorties; un grand assortiment de chapeaux de paille très variés, jolies ombrelles pour dames, rubans écossais et chinés et un grand choix de nouveautés Parisiennes.
Elle en fera l'ouverture samedi, 16 avril 1842.
En gros à vendre à bon marché—40 douzaines capotes en Lattaise. 14 av—3

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société existant autrefois sous la raison Poole & co. est dissoute du consentement de ce jour par consentement mutuel. Les dettes de la dite société et les comptes à elle dus, seront acquittés et collectés par E. Allen qui continuera les affaires.
14 av—21 THOMAS C. POOLE,
THOMAS E. ALLEN.

$ 20 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés par la pompe No 7, à quiconque fera découvrir la personne ou les personnes qui a coupé ou coupé deux longueurs de leurs tuyaux, à coup de hache, à l'incendie qui a éclaté rue Conti, dans la soirée de mercredi dernier.
14 av—36 JOSEPH MICHEL, capitaine.

*Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie.*
Nouvelle-Orléans, le 21 mars 1842.

MR. JOHN HOEY a été nommé inspecteur des maisons et magasins pour cette compagnie, il a reçu des instructions pour aider et donner ses conseils aux personnes assurées, pendant les incendies. L. MATTHEWS,
29 mars Président

*Bureau du Trésorier de la 3e municipalité.*

LES personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3e municipalité sont prévenues que, conformément à la loi, la perception des taxes sur propriétés foncières et sur les esclaves pour l'année 1841 voit commencer à dater du 1er mai 1842.
J. F. DU GARRY, Trésorier.
31 mars—63f.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nouvelle-Orléans, 6 avril 1842.

CETTE Banque tire sur Paris et Londres.
7 avril G. MILTENBERGER, Caissier.

MUNICIPALITE No. 1
TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère Municipalité, que conformément à une résolution du Conseil de cette corporation, en date du 28 février 1842, la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur les esclaves pour 1841, commencera le 1er. mai 1842.
25 mars—30 A. J. GUIROT, Trésorier.

NATTES de Canton, à vendre au comptant—Les soussignés ne voulant plus faire le commerce de nattes blanches et de couleur, offrent à vendre leur stock qui comprend toutes les largeurs, au comptant en gros et en détail. PEET & NORTH,
7 avril 13, rue Chartres.

MAQUEREAUX—300 barils Nos. 1 et 2, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

BLANC de Baleine—400 caisses des meilleures marques New-Bedford et Nantucket, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

MORUES—600 caisses, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

HUILE de Tanneurs—15 barils, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

TABAC—50 caisses supérieur en morceaux d'une livre, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

POIVRE—100 sacs lourd de Sumatra à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

CLOUS—600 barriques de Boston dimensions assorties, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

CIGARES—Une petite facture Regalias, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
14 avril—6 53, rue des Magasins.

HUILE d'Olive—50 paniers, en débarquement à vendre par J. W. STANTON & Co,
14 av Enc. Lafayette et Magasins.

BEURRE de Goshen—50 caisses dernièrement reçues à vendre par J. W. STANTON & Co,
14 av Enc. Lafayette et Magasins.

SALAISONS—30 caisses assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
14 av Enc. Lafayette et Magasins.

VINAIGRE—60 tierçons vinaigre en magasin et à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis. 14 av

SARDINES à l'huile et petits pois,
10,000 boites sardines à l'huile, en boites et demi-boites,
460 do petits pois, en magasin et à vendre par
14 av AUG. MOLIER, 90 St-Louis.

VINS en caisses—1,500 caisses vin rouge St Julien et St. Estèphe, à vendre par
14 av—6f AUG. MOLIER, 90 St Louis.

SAINDOUX—600 barillets et 35 barils en magasin, à vendre par HEWITT, HERAN & Co,
14 av 65, Camp

FARINE—250 barils marque Baker, à vendre en magasin par HEWITT, HERAN & Co.
14 avril 65, Camp

PORC mess, prime, M. O. P. O. et qualités inférieures, à l'inspection, à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
14 avril 65, Camp

JAMBONS—30 boucauts non enveloppés excellente qualité, à vendre en magasin par
HEWITT, HERAN & Co.
14 avril 65, Camp

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, en magasins à vendre en lots convenables aux acquéreurs par
HEWITT, HERAN & Co.
14 avril 65, Camp

TRAITES sur New-York à courte vue, à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie. 11 avril—

ON a besoin d'espèces et d'or, à
11 av M. HOLLANDER, 42 Camp.

ON a besoin de billets de la banque de l'Exchange, à
11 av M. HOLLANDER, 42 Camp.

ON a besoin d'argent de l'Alabama, à
11 av M. HOLLANDER, 42 Camp.

DOUBLONS Espagnols à vendre par J N RICULFI, 53, Royale.
31 m

ESPECES—A vendre par M. HOLLANDER,
1 mars 42, Camp

ON a besoin de billets des banques Orléans, Exchange et Améliorations. S'adresser à M. HOLLANDER,
7 avril 42, Camp

CORDAGE de Manille grosseurs assorties, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 65, Gravier
14 avril

VIN de Champagne et Malaga qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 65, Gravier
14 avril

## VENTES A L'ENCAN.

Vente de plantes et arbustes.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu sur la place Lafayette, mardi 19 avril, à 4 heures P. M.:
1,500 plantes superbes en pots, de 100 variétés; quelques-unes de ces plantes sont fort jeunes. Environ 100 beaux Dahlias doubles bien pris et bons à transplanter.
Aussi plusieurs lots d'arbustes bien assortis.
On pourra voir une plante la veille de la vente 16 avril

POUR LA HAVANE—Le navire à vapeur marchand ALABAMA, capitaine Windle, partira pour le port ci-dessus mardi prochain 19 du courant, à cinq heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.
Il est nécessaire pour tous ceux qui ont retenu un lit, de déposer le montant du passage au moment d'inscrire le nom sur le livre. Une seule reçu aucun petit paquet sans un connaissement. Les passagers ne doivent pas négliger de prendre leurs passeports du Consul Espagnol. 15 av

POUR GALVESTON—(Texas)
Pour partir lundi 18 du courant à midi.
Le steamer NEW-YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à
HAWTHORN & WOODS.
13 avril 66, Gravier

POUR LA BALIZE—Le steamer GOV. TELL, capitaine Jourdan Martin fera des voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et la Balize, et tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nlle. Orléans tous les dimanches matin à neuf heures et de la Balize tous les mardis matin à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue St. Louis, ou à
DUDOUYT & TEULADE,
16 avril—1 23, Toulouse

POUR ST. LOUIS—Le steamer MADISON, cap. Froeland, partira mardi prochain 19 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Poydras ou à J R SHAW & Co.
16 avril 24, Poydras

POUR ST. LOUIS—Le steamer JULIA CHOUTEAU, capt. Clifford, partira mardi 19 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
CH. DOANE & Co.
16 avril 60, Poydras

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALEX. SCOTT, partira positivement dimanche 17 du courant, 17 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Girod ou à JOHN R. SHAW & Co.
15 avril Agents, rue Poydras.

MALLE DES ETATS-UNIS.
Le steamer SOUTHERNER, capitaine Allen, partira pour Passe-Christian, Mississippi-Cité, Biloxi, Pascagoula, Port Morgan, Mobile Point, et la Mobile, samedi 16 avril, après l'arrivée des chars de onze heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à
A. G. SLOO, 39 rue du Camp.
Bureau de la malle des Etats Unis.
Passage, six piastres, dans l'entrepont, $3.
Le fret sera reçu au wait-road, tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à 6 heures P. M. 16 avril

POUR NEW-YORK.
Ce soir—Passage seulement—La goelette MINERVA, capitaine Eddy, partira comme il est dit ci dessus. Pour passage de 3 passagers à la Chambre à $25 chaque, s'adresser à bord, vis à vis la bassin du triangle ou à
16 av FOSDICK & BROTH., 60, Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de 1re classe à voilier TYRANE, capitaine Spear, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage s'adresser à
14 av S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR NEW YORK—Passage seulement—Pour partir samedi, 16 du courant.
Le navire AUBURN, capitaine N. P. Durfrey, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
J. W. STANTON & Co.
14 avril Enc. Lafayette et Magasins.

POUR NEW YORK—Le navire HILAH, capt. E. Hammond, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
J. W. STANTON & Co.
14 av Encoignure Lafayette et Magasins.

POUR LE HAVRE—Le paquebot de 1ère classe à voilier TAGLIONI, capitaine Geo. L. Rogers, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée et étant à bord, partira le 16 mai. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de splendides emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
14 av L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—La barque de première classe à fine voilière FANNY, capitaine Crowell, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
13 avril J H ASHBRIDGE, 97, Camp

POUR LE HAVRE—Un navire de première classe peut prendre 250 ou 300 boucauts en s'adressant immédiatement à J H ASHBRIDGE,
13 avril 97, Camp

POUR HAMBOURG—Le navire HERGRAVE, capitaine Bailey, a besoin de 75 boucauts de tabac pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à LEVI H GALE,
13 avril 93, Commune

POUR LA HAVANE—Le brick EMPRESARIO, capt. Collins, ayant une partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
12 a PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

POUR BREME—La barque Z. RING, capitaine Ross, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11 av FOSDICK & BROTH, 60 Camp.

ON a besoin d'un navire pour charger sur New York. S'adresser à
11 av FOSDICK & BROTH, 60 Camp.

POUR BORDEAUX—Le navire TECUMSEH, capitaine Ripley, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de tabac ou 300 balles coton, ou passage, s'adresser à bord ou à
9 av W. HENRY PARKS, 19 St. Charles

POUR MALAGA.
Le navire CLARISSA ANDREWS, capt Cobby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
7 avril 73, rue du Camp.

POUR ST-VALLERY [France]—La barque TAFQUIN, capt. Hosmen, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
9 a LEVI H. GALE, 93, Commune

POUR GIBRALTAR—Le brick DANUBE, capt. Lane, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
9 a LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR ANVERS—Le navire LUCY, capt. Murphey, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
9 a LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR ANVERS—La barque SAXONY, capt. Scudder partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR BREME—Le navire MOUNT VERNON, capt McManus, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune

PASSAGE POUR LE HAVRE—Le paquebot du 1er mai—Le paquebot NASHVILLE, capitaine Wood, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis l'Hôtel de la Monnaie ou à LEVI H GALE,
8 av 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire AMERICAN, capitaine Holden, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage s'adresser à
6 av LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLE—La barque SALOMON SALTUS, capitaine Gray, peut prendre 15 passagers.
8 avril O. BEDFORD & BECK,
24 Douane.

POUR LE HAVRE.
Le navire LEOPARD, capitaine Snow, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage s'adresser à LEVI H GALE,
7 avril 93, Commune.

POUR LES ANTILLES—Un navire de première classe qui sera expédié sous peu a besoin de 80 barils pour compléter son chargement. s'adresser à
7 avril WM. HENRY PARKS, 19, St Charles

POUR MARSEILLES—Le navire fin voilier FRANCE, capitaine Marshall, sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 300 balles coton ou passage s'adresser à bord ou à L H GALE,
6 avril 93, Douane

PASSAGE POUR LE HAVRE—Le beau navire CLINTON, capitaine Hartley, sera expédié demain pour le port ci-dessus, et peut prendre quelques passagers de plus, si application immédiate en est faite au capitaine, à bord, vis à vis la presse à coton d'Orleans, ou à
6 avril L. H. GALE, 93, rue Commune.

POUR LE HAVRE—Le nouveau navire GEORGE STEPHENS, capt Cushing, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
4av 73, Camp.

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA, capitaine Cermier, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
1er av 58 V. Levée.

POUR MATAMOROS—La goelette WM. BRYAN, capitaine Morse, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
29 mars 58, Vieille Levée.

POUR VERA-CRUZ—La goelette américaine EDWIGE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
9 mars BLANCHARD, EIMER & Co.

POUR LE HAVRE,
Le navire SEA LION, capitaine D. Howe, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis l'hotel de la monnaie ou à S & J P WHITNEY,
30 mars 73, Camp.

POUR HAMBOURG—Le navire MARGRAVE, capitaine Baily, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE,
29 mars 93 Commune.

POUR LE HAVRE.
Le navire français de première classe le LOUIS XIV, capitaine P. Juge, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord sera expédié très promptement. Ce navire peut encore prendre à fret l'encombrement de quelques centaines de balles de coton, et loger des passagers dans sa magnifique dunette. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à T. OXNARD Jr.
21 mars—15 No. 13, Bank Alley.

OUVERTURE DE L'HOTEL WASHINGTON,
*LAC PONTCHARTRAIN.*

M. JOSEPH SANTINI a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira l'hôtel ci-dessus le 3 avril pour la réception des visiteurs. La barre sera fourni des meilleures liqueurs. Le restaurant sera sous la direction de M. Mayer et l'on servira à la carte.

L'hôtel ayant été remis à neuf, aucun soin ne sera négligé pour rendre cet établissement digne du patronage des voyageurs et promeneurs. 1 avril—1 mois

AVIS.

LE public est prévenu que les livres de souscriptions au capital de la "Compagnie d'Assurance Consolidée" sont ouverts aujourd'hui, 29 mars, et continueront à l'être jusqu'au 28 avril prochain, au bureau de Charles Boudousquie, rue Toulouse, sous la surveillance des commissaires.
29 m—10f 3pe. L. LESASSIER, secrétaire pro. tem.

MADAME FERRIOT, Sage-Femme, successeur de feue Madame Veuve Frémeaux et recommandée par le docteur Guesnard, a l'honneur de prévenir les dames de cette ville que Madame Gicquel partant pour France lui laisse sa clientelle par ses recommandations.

Elle ose espérer mériter la confiance dont on voudra bien l'honorer.

Son domicile est fixé rue Royale 162, entre Toulouse et St. Pierre, ancienne résidence de Madame Ve. Frémeaux
5 avril—1 3f

LES soussignés ayant été nommés commissaires pour la liquidation de la Banque des Marchands donnent par le présent avis à toutes les personnes qui ont des billets de cette banque, de les présenter pour être enregistrés aux commissaires au local de la banque, rue du Camp.
Nouvelle Orléans, le 7 avril 1842.
TH. C. MAGOFFIN,
PETER CONREY jun.
ROBERT COPLAND.
8 avril—2f par sem. pend. 30 j.

A VENDRE d'importations récentes par les soussignés:
Amandes de Gênes en balles,
Eau de vie vieille en barils,
Vins rouges et blanc en barriques,
Vins do do en caisses,
Absynthe suisse et kirch,
Anisette superfine,
Liqueurs fines et surfines,
Sardines à l'huile,
Petits pois,
Fruits au jus, fraises et cerises,
Jus de groseille,
Marasquin de Curaçao,
Vins de Champagne &c.
830 rouleaux papier peint assorti.
LOREILHE & VALETON,
15 avril 66, rue Royale

BILLETS de la Banque d'Atchafalaya à vendre par
7 avril M. HOLLANDER, 42, Camp

AVIS.

PAR une circonstance imprévue, la vente des livres français, tableaux, gravures &c. qui devait avoir lieu dans le magasin No 94 de la rue Chartres, le 14 du courant, à sept heures du soir, est inévitablement renvoyée à lundi prochain, le 18 de ce mois, dans le même magasin, et à la même heure déjà annoncée dans les affiches.
16 av—2f

PAR E. TASTET.
Sans réserve.

IL sera vendu aujourd'hui 16 du courant, à 10 heures, à son magasin de groceries, rue Bienville, No 11:
200 pièces toile d'emballage,
200 rouleaux corde,
100 barillets ochre brun,
Aussi blanc de baleine, savon, saindoux, café &c.
Conditions—comptant. 16 av

PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu aujourd'hui à 10 heures et demie, aux magasins en face de l'Auction Mart de la rue du Camp,
Une quantité de café légèrement avarié,
60 caisses blanc de baleine,
36 pièces paillassons, de belle qualité. 16 av

PAR R. D. SYKES.

IL sera vendu, aujourd'hui, samedi, 16 du courant, à dix heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 64, vis à vis l'arcade de Bank.
Diverses factures de marchandises sèches.
Habillements, chapeaux, bottes et brodequins.
A MIDI
200 caisses blanc de baleine.
80 1/2 caisses tabac supérieur de Morris.
93 caisses savon, à barriques huile de baleine et différentes autres lots de groceries. 16 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui 16 du courant, à dix heures du matin, à son magasin de groceries, No. 30, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville:
100 barils porc.
42 milliers cigares de la Havane.
20 caisses sucre blanc de la Havane.
60 sacs café, 400 caisses raisins M. R.
60 barils sucre en pain et du pays, vin de Madère, genièvre, brandy, savon, blanc de baleine etc 16 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, samedi, le 16 du courant, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, No. 32 rue Conti:
7 caisses cotonnades, Crankies, Attakapas, et log cabin, 8 caisses linon à mousticaires 6/4, 2 caisses cotonnades françaises, 1 caisse mouchoirs blancs, 16 caisses parapluies français de 28 à 34 pouces et une variété d'autres articles.
16 avril

*Esclaves de la ville et de prix, à vendre à cause de départ.*
PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui 16 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves de prix ci-après décrits, que l'on met en vente à cause de départ de leur maître.

Le nègre nommé JACK, âgé de 30 ans, excellent palefrenier, conducteur de drey, et bon travailleur, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—COMPTANT.

La négresse HENNY, de 24 ans, avec ses trois enfans, John de 6 ans, Louise de 2 ans, et Joseph de 5 mois. Henny a été élevée en ville, parle français et anglais, est excellente cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et gardienne d'enfans. Elle s'entend aux soins d'un ménage, ayant servi dans une maison respectable. Son maître la vend comme fidèle et pleinement garantie.

Conditions—Moitié comptant et le reste à quatre mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à final paiement.

Les actes en l'étude de J. B. Marks, aux frais des acquéreurs. 16 avril—1

PAR A. FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 18 du courant, à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St. Louis, il sera vendu pour clore divers comptes,
71 barils poudre FFF, sans réserve.
Conditions comptant. 16 avril

Jeunes esclaves garçons et enfans.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mardi 19 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les esclaves de prix ci-après:
Cécilia, âgée de 18 ans, bonne gardienne d'enfans et couturière,
Mary, de 15 ans, do do
Patsy, de 9 ans, do do
Susan, de 9 ans, do do
Ces esclaves ont été élevés dans de bonnes familles et ne sont pas vendus à cause de défauts.
Les actes de vente en l'étude de E. Barnett, not. publ.
16 avril

VENTE DE TERRAINS DE VALEUR DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.
PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu à l'encan, mardi 19 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité,
Les Terrains ci-après décrits, formant une partie des ventes de Hagan et Lafayette, savoir:

Le lot No. 1, de l'îlet 60, sur le plan dressé par J Pilié, date le 18 mai 1840, déposé en l'étude de N. B. McCay, notaire publie en cette ville, formant l'encoignure des rues St Louis et Ramon, et mesurant 32 pieds de face à la rue St. Louis, sur 110 pieds de profondeur.

Les lots 4 et 5, de l'îlet No. 40, ayant chacun 38 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

Conditions—L'acquéreur devant assumer le paiement de trois billets s'élevant à $575 chacun, payables le 4 mai 1843, 1842, et 1844; le reste comptant.

Les actes de vente en l'étude de C. Pollock, not. public, lesquels devront être passés dix jours après l'adjudication, autrement ces lots, seront remis en vente pour le compte de l'acheteur, sans autre avis.

PAR BACH & WARFIELD.

IL sera vendu lundi 18 avril à midi, à la Bourse St. Louis—La barque américaine, bien connue et fine voilière UNION, doublée et chevillée en cuivre, du port de 200 tonneaux, avec toutes ses voiles, agrès et apparaux.

Ce bâtiment est bien calculé pour une cargaison de mer riches et peut être prêt à se mettre à la mer avec peu de dépenses, ayant été entièrement radoubé à Bordeaux France.

On peut en voir l'inventaire chez F. de Lizardi et Cie. qui recevra des propositions à l'amiable, jusqu'à samedi prochain, 16 du courant. Si on n'a rien de conclu d'ici à cette époque il sera vendu à l'encan, lundi 18 du courant à la Bourse St. Louis à midi, sans réserve.
22 av—6

PAR R. D. SYKES.
Vente de beaux habillements, sans réserve.

IL sera vendu mercredi, 20 du courant à dix heures, aux magasins de M V B Waldron & co., rue de Chartres, No 62, la balance de leur stock de beaux habillements faits à la dernière mode, consistant en grande partie en:
Redingottes et habits de drap noir, bleu, etc., habits et pantalons de coutil de toutes les couleurs, gilets de soie de satin et de piqué de Marseille, chemises, bretelles, caleçons, manteaux, gants, pantalons de coutil, de toile et de bombazin, habits et redingottes de toile et de gingham.
Conditions comptant. 16 av

PAR J. LEVY.

SAMEDI, 16 du courant, il sera vendu au No. 18, rue du Canal, à 10 heures:
25 barriques vin rouge dernièrement débarqués,
40 caisses blanc de baleine,
45 barils porc et bœuf,
25 caisses savon blanc et jaune,
10 caisses amandes douces écorcées raisins secs M. R. tabac, citrons, malaga sec et doux, Porto et Madère.
A 11 heures 1/2.
14 caisses habillements convenables pour la saison, méritant l'attention du commerce.
Pour clore une affaire. 15 avril—6

PAR R. D. SYKES.
BRIQUES A FEU ANGLAISES.

IL sera vendu samedi 16 du courant à cinq heures P. M., sur la levée vis à vis le railroad Pontchartrain, troisième municipalité.
30,000 briques à feu anglaises de Stowbridge.
Conditions: toutes les sommes au-dessous de $100 comptant; de $100 à $500 60 jours, au-dessus de $500 4 mois, en billets endossés.

PAR PHILLIPS, DUBERTRAND & Co.

LUNDI, 18 du courant, à 11 heures, il sera vendu au magasin rue Tchoupitoulas No. 62, le stock bien connu du dit magasin consistant en:
100 balles draps pour appartement et grosse commune. Aussi un grand assortiment de fours de campagne, fourneaux, plaques, &c. &c. &c.
Les marchandises ci-dessus ont été particulièrement importées pour le pays par un marchand établi en ville et bien connu.
Conditions comptant. Vente positive. 16 avril—3

Marchandises sèches, habillements &c.
PAR J. A. BEARD & co.

SAMEDI, 16 du courant, à dix heures et demie, il sera vendu aux magasins en face de l'Auction Mart de la rue du Camp:
Un grand assortiment général de marchandises sèches dont une partie a été légèrement avariée—La vente est pour le compte de qui il appartiendra.
Aussi—Des habillements, des pantalons pour nègres &c.
16 avril—3

PAR A. FERNANDEZ.
Vente sans réserve pour cause de départ.

SAMEDI prochain, 16 courant, à midi, rue Conti, No. 40, entre Chartres et le Passage de la Bourse—Les marchandises suivantes:

Bretelles fines et communes, éventails, écharpes, shalls, et gants filet, bas de soie blancs, cravates jaconat, chapeaux paille pour femmes, chapeaux feutre gris pour hommes, coutellerie, lignes de pêches, tabatières, glaces et miroirs, pipes allemandes, ardoises encadrées, veilleuses, cannes, savons de toilette, boîte musicale, jeux de domino, un assortiment de mercerie, un petit lot de broderie, bas de fil d'écosse unis, mouchoirs de soie unis en pièce, mouchoirs à rivière, do. garnis dentelle, parapluies français, très qualité, ombrelles avec et sans franges, fleurs artificielles, pistolets de tir avec leur boîtes, fusils doubles de chasse.

Quelques douzaines de vernis pour chapeaux, un grand assortiment de parfumerie fine et commune, tels que: eau de Cologne, eau de Lavande, extraits d'odeurs, savons, pommade, poudre à poudrer.

Aussi quelque article de droguérie.
Conditions à la vente. 14 avril.

Esclaves! Esclaves! Esclaves!
PAR J. A. BEARD & Co.

A l'Arcade de Banks, samedi 16 du courant, à midi,
IL sera vendu sans réserve, pour clore les consignations de différens lots de nègres, les propriétaires étant sur le point de quitter la ville:
Boy Anthony âgé de 27 ans, Peggy sa femme, âgée de 26 ans et Boy leur enfant, âgé de 4 ans, nègres de champ.
Edward, 29 ans, nègre de champ.
La négresse Hannah, 27 ans, négresse de champ,
De Sophe, 22 ans, do do
Le nègre Willis, 23 ans, nègre do
do Amos, 15 ans, do do
très actif et très intelligent.
De Chelsy, 25 }
Sa femme Zabel, 21 } Nègres de champ.
Leur enfant, 1 }
Jim, 10 ans, élevé dans la maison,
Mary, 22 } Bonne domestique de maison, cuisinière
et son enfant, 3 } ère, blanchisseuse et repasseuse.
Judson, 35 } Nègre de champ.
Sa femme Mary, 36 } Négresse de champ.
Cressy, 30, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Harriet, 27 } do do do
et son enfant 2 }
Dina, 28 } do do do
Ses deux enfans, 4 et 1 }
Tous pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions comptant. 14 avril

PAR A. FERNANDEZ.

VENTE sans réserve, Samedi prochain, 16 du courant, à onze heures et demie, rue Conti No. 40, entre Chartres et le passage de la Bourse:
Kirsch 1ère qualité,
Absinthe " " 6e preuve,
Liqueur de Bordeaux assortie,
Anisette fine et ordinaire,
Champagne 1ère qualité par 24 1/2 bouteilles,
Do " grande
Quelques caisses Marasquins, guignolet et jus de groseille,
Verres de cristal à Madère et à liqueur.
Conditions à la vente. 14 avril—1

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi 16 avril 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Une belle propriété située à l'encoignure des rues Bacchus et Erato, 3e municipalité, ayant 60 pieds face à la rue Bacchus sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Erato, le tout comme il appert.
Ensemble une maison briquetée entre poteaux et couverte en ardeaux, composée d'une galerie, 3 grands appartements de 16 pieds carrés, cabinets de 8 pieds carrés et une salle à manger de 12 pieds sur 8 avec un 2 cabinet.
Conditions, moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
L'acte de vente chez F. Percy, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 12 avril

Vente à l'amiable.
PAR J. A. BEARD & Co.
*Pompe à incendie, lançant 60 gallons d la minute et de la force de 4 hommes.*

CETTE pompe a obtenu le prix en 1839, à une assemblée des négociants tenue à New York à la foire de Castle Garden, pour avoir lancé huit pieds plus haut avec 6 hommes, qu'une pompe de Boston avec 24 hommes.
Si cette pompe n'est pas vendue sous peu à l'amiable, elle sera mise à l'encan.
Cette pompe serait de grande valeur pour une presse à coton ou un grand magasin.

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Vente de chevaux, voitures, bestiaux, etc.
Aux écuries de Tattersalles, rue St. Charles, les mercredis et samedis, à 11 heures A. M. Les animaux devront être amenés la veille de la vente au soir.
Le livre d'entrées est tenu aux écuries et au bureau de la Bourse d'encan, rue du Camp. 25 m—[illegible]

REFRIGERATEURS ou Coffre à glace—35 dimensions assorties, en magasin et à vendre par
14 m WM. GRANT, 28, Douane